

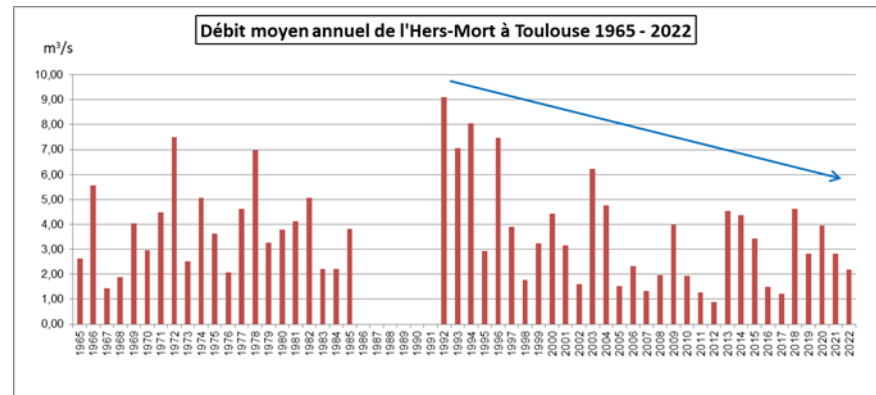
SAGE Hers-Mort - Girou

Révision du SCoT du Pays Lauragais – Journée sur l'Eau

Labastide-d'Anjou, le jeudi 12 octobre 2023

Les enjeux quantitatifs de l'eau sur le bassin Hers Girou

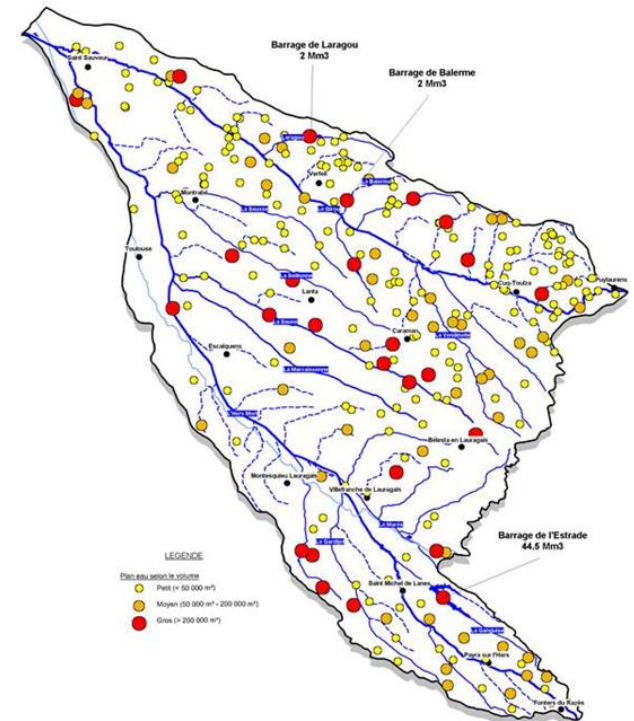
- Un climat plutôt sec (pluies 650 – 750 mm/an)
- Des sols peu perméables
- Un réseau hydrographique avec un chevelu très développé
 - ⇒ Des cours d'eau de petite dimension aux étiages très prononcés
 - ⇒ Tendance à l'aggravation avec le changement climatique



Les enjeux quantitatifs de l'eau sur le bassin Hers Girou

Les retenues agricoles

- Nombreuses retenues agricoles sur le territoire, aux effets ambivalents (assèchement en aval et débits réservés sur les retenues de grande capacité)
- La plupart des retenues ne sont pas utilisées (agriculture majoritairement en sec)



Les enjeux quantitatifs de l'eau sur le bassin Hers Girou

Les retenues agricoles

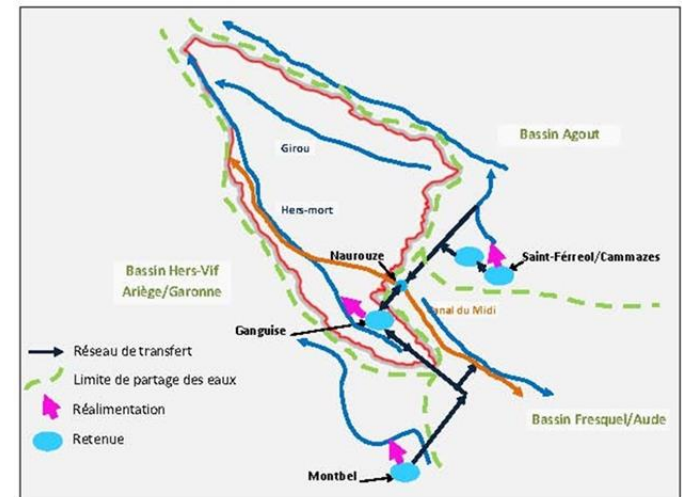
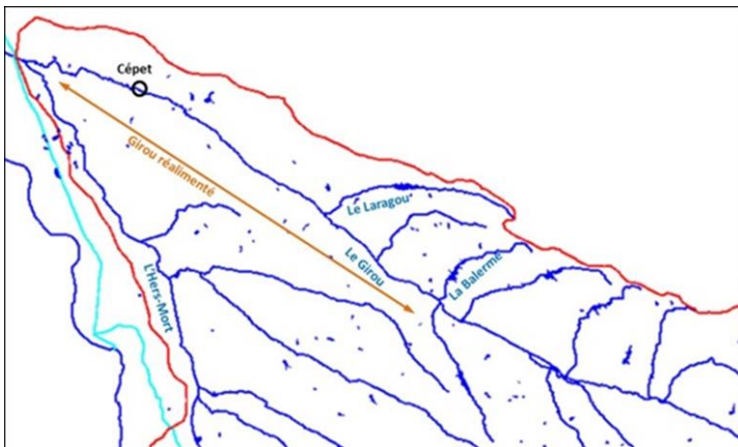
- Un nouvel enjeu : les parcs photovoltaïques sur les plans d'eau



Les enjeux quantitatifs de l'eau sur le bassin Hers Girou

La réalimentation de l'Hers et du Girou

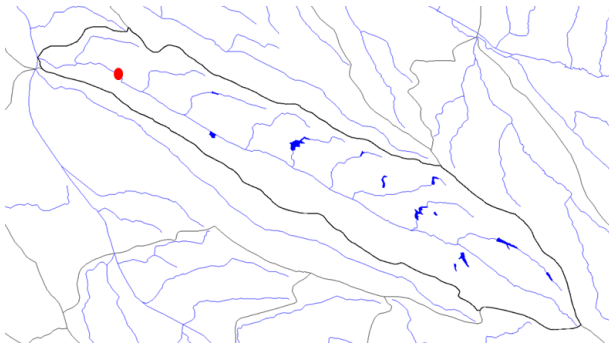
- Réalimentation de l'Hers-Mort : dépendance des autres bassins (Ariège, Aude)
- 7 hm³ pour le bassin de l'Hers (3,5 compensation irrigation, 3,5 soutien d'étiage)
- Réalimentation du Girou aval depuis les retenues de Balerme et Laragou (2 hm³ chacune)
- Compensation des prélèvements agricoles (15-20 exploitants)
- Soutien d'étiage pour tenir 160 l/s à Cépet



Les enjeux quantitatifs de l'eau sur le bassin Hers Girou

Les solutions face au changement climatique

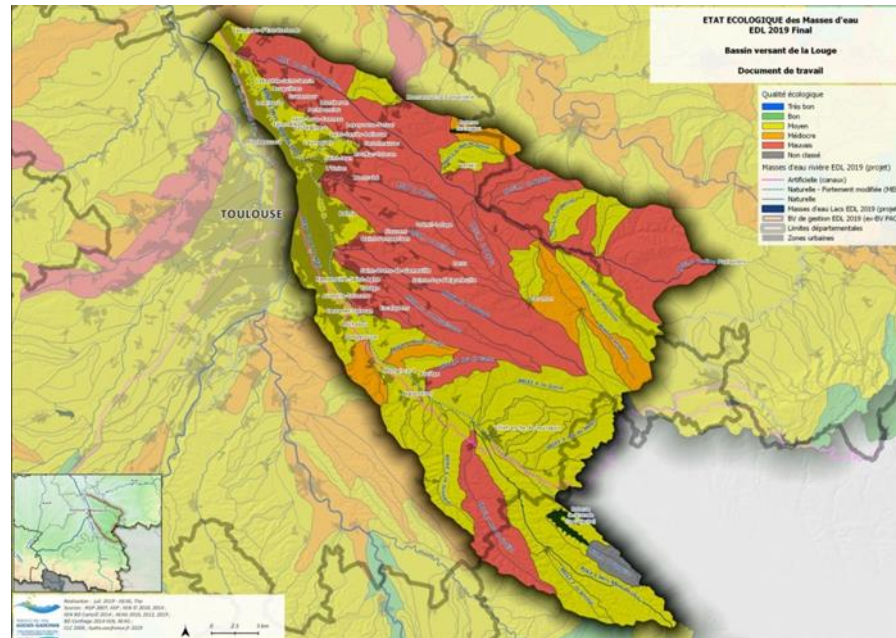
- **Poursuite des efforts en matière d'économie d'eau**
- **Réflexions en cours pour une réalimentation de la Saune**
- **La nécessité d'agir sur le grand cycle de l'eau et sur le territoire pour « retenir les eaux »**
 - **Restaurer les sols agricoles (taux de matière organique) pour les rendre plus résistants au ruissellement, aux canicules et au vent d'Autan**
 - **Développer des infrastructures végétales (haies, alignements d'arbres, ripisylves) pour rafraîchir l'atmosphère et casser le vent**
 - **Eaux pluviales urbaines : infiltrer les eaux au plus près des zones bâties**



Les enjeux de qualité des eaux sur le bassin Hers Girou

Une situation globalement dégradée

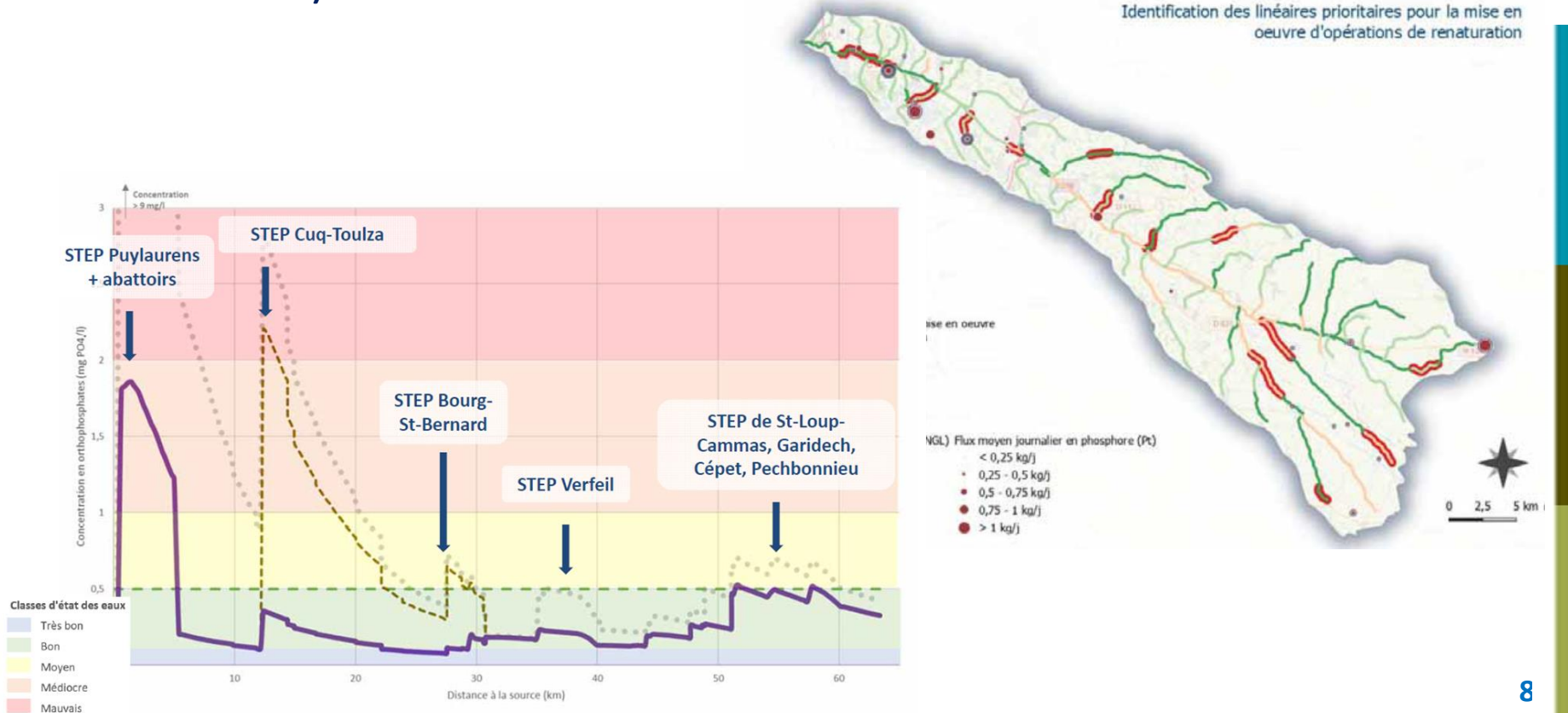
- Etat majoritairement moyen à mauvais des masses d'eau
- Stations d'épuration aux normes. Apports de matières aux cours d'eau par ruissellement
- Premier paramètre dégradant : l'hydrobiologie, liée à la dégradation de l'habitat physique



Les enjeux de qualité des eaux sur le bassin Hers Girou

La recherche de solutions

- Agir sur plusieurs leviers pour espérer reconquérir la qualité : rejets domestiques, pollutions diffuses agricoles, érosion des sols, restauration des milieux aquatiques (ex. : étude sur le bassin du Girou)



Les enjeux de qualité des eaux sur le bassin Hers Girou

Ex. : étude sur le bassin du Girou

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage	Priorité	Echéancier de mise en œuvre	Coût estimatif (investissements)	Surcoût potentiel d'exploitation (annual)
Limitation des impacts cumulés et anticipation des impacts futurs						
Réalisation ou actualisation des schémas directeurs d'assainissement	Ensemble du bassin	Gestionnaires assainissement	1	Court à moyen terme	-	-
Engagement de réflexions spécifiques visant à limiter les impacts cumulés de systèmes d'assainissement sur la qualité des eaux	Ensemble du bassin	Gestionnaires assainissement	1	Moyen terme (10-15 ans)	-	-
Planification de l'extension ou du renouvellement des systèmes de traitement risquant d'arriver à saturation à moyen terme	Ensemble du bassin	Gestionnaires assainissement	1	Moyen terme (10-15 ans)	-	-
Identification des nouveaux projets d'assainissement collectif à moyen terme (en regard du développement du territoire) et anticipation / limitation de leurs impacts	Ensemble du bassin	Gestionnaires assainissement	1	Moyen terme (10-15 ans)	-	-
Autres pressions de pollutions						
Limitation de l'impact des retenues						
Poursuite du suivi de l'impact des retenues sur la qualité des eaux	Ensemble du bassin	SBHG / Réseau 31 / AEAG	2	Court terme (5 ans)	25 000 €	-
Limitation de l'impact des eaux pluviales						
Amélioration de la gestion des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant (orientations de gestion, schémas de gestion des eaux pluviales)*	Ensemble du bassin	Collectivités	3	Moyen terme (10-15 ans)	400 000 €	-
Hydromorphologie						
Hydrologie						
Mise en œuvre d'une réflexion collective de gestion des étiages à l'échelle du bassin du Girou	Ensemble du bassin	CLE / SBHG	1	Court à moyen terme	100 000 €	-

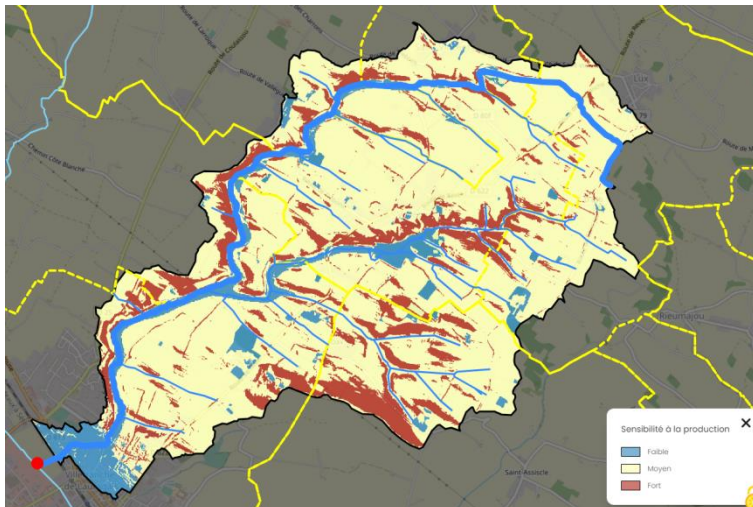
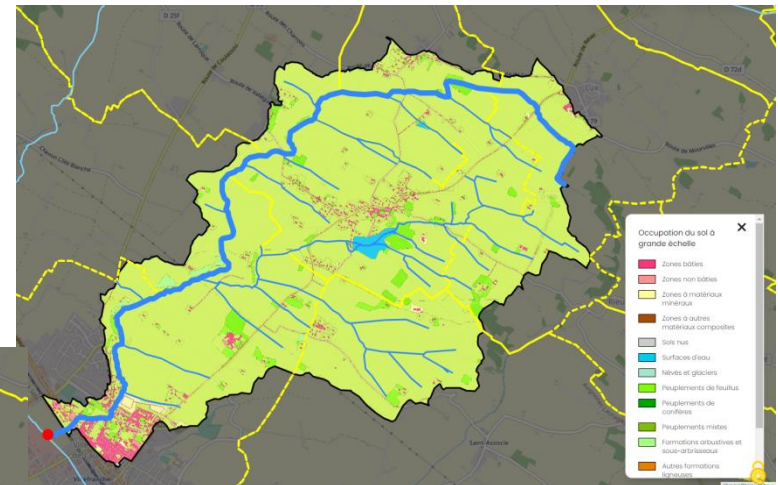
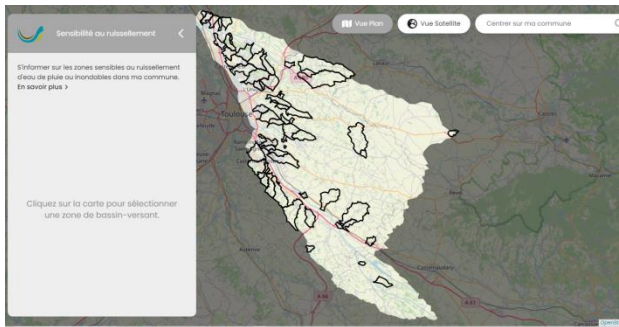
Les enjeux des milieux aquatiques et des zones humides

- La restauration des rivières, élément indispensable de l'atteinte du bon état écologique
- Une nécessité renforcée par les contraintes liées au changement climatique : réchauffement des eaux, étiages sévères, assècs
- Des zones humides toujours sous pression d'aménagement



Les enjeux des eaux pluviales urbaines

- Erosions, submersions localisées, dégradations de réseaux sur les bassins à fortes pente en cours d'urbanisation
- Un outil développé dans le cadre du SAGE pour anticiper les problèmes



Les enjeux des eaux pluviales urbaines

Le zonage pluvial dans le PLU ([L. 2224-10 du CGCT](#))

- Zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation et assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement
- Zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs

La gestion des eaux pluviales urbaines ([L. 2226-1 du CGCT](#))

- Collecte, transport, stockage, traitement des eaux pluviales
- Sur les aires urbaines : zones U et AU des PLU
- Constitue un service public administratif relevant des communes et dénommé « service public de gestion des eaux pluviales urbaines »

Les enjeux des eaux pluviales urbaines

Transfert de la compétence eaux pluviales ([loi du 3 août 2018](#)) :

- **Obligatoire pour les communautés urbaines et communautés d'agglomération**
- **Facultative pour les communautés de communes**

Article [L. 211-7 CE](#) : Les collectivités territoriales et leurs groupements (syndicats mixtes) peuvent mettre en œuvre des études, travaux, installations et ouvrages visant :

4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

Synthèse des enjeux en lien avec l'aménagement du territoire

Synthèse des enjeux

Augmentation de la population

- Capacité des cours d'eau à recevoir les nouveaux rejets ?
- Capacité d'alimentation en eau potable ?

Croissance urbaine

- Place des cours d'eau dans le tissu urbain
- Consommation d'espaces agricoles et naturels (application ZAN ?)
- Contiguïté des zones habitées et des zones cultivées et conflits d'usage
- Anticipation des effets de l'imperméabilisation sur le ruissellement urbain et péri-urbain

Synthèse des enjeux en lien avec l'aménagement du territoire

Synthèse des enjeux

Changement climatique

- Ilots de chaleurs urbain
- Grand cycle de l'eau et occupation des sols à l'échelle du bassin : ralentir les eaux (et le vent) : couverture des sols, boisements-haies-alignements d'arbres, restauration des cours d'eau et des zones humides

Lutte contre l'érosion des sols

- Résistance des cultures à la sécheresse
- Limitation du comblement des retenues
- Préservation des milieux aquatiques
- Piégeage du carbone dans les sols (taux de matière organique)